

REVEL *Dialogue*

N ° 7 3 - f é v r i e r 2 0 0 7

Date limite de dépôt des articles **Mardi 16 avril 07**
Sortie prévue le **Vendredi 04 mai**

Revel Dialogue

Responsable de la Rédaction : Dominique Maillet
Secrétaire de rédaction : Myriam Clemente
Comité de rédaction : Geneviève Baudouin, Laurence Leroux, Bernard Michon, Dominique Gavillon

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de nous transmettre vos articles sur disquette ou par e-mail à :
revel-dialogue@revel-belledonne.com

Tapez votre texte sans aucune mise en page ni saut de ligne.

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie

INFO SERVICE.....	2
MOT DU MAIRE	3
TOUR D'HORIZON.....	4
L'ACTUALITE MUNICIPALE	5
NOUVEAU SITE WEB DE REVEL	9
COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX	10
SERVICE ANIMATION JEUNES	12
VIE ASSOCIATIVE	14
LA VIE REVELOISE, L'AVIS REVELOIS.....	28
PETITES ANNONCES.....	31
AGENDA.....	32

N'hésitez pas à nous joindre par mail

revel-dialogue@revel-belledonne.com
services-techniques@revel-belledonne.com
mairie@revel-belledonne.com

Assistants Maternelles Agréée

ARNAUD Stéphanie, Les Roussets
BERNARD Marie Claude, Charrières Neuves
BERNARD Nicole, les Jacquets
BERNARD Catherine, Le Bourg
BERNARD Barbara, Les Guimets
BLACHON Nadine, Les Faures
BŒUF Isabelle Charrières neuves
CALISSI Pierrette, Les Jacquet
COLLADO Fernande, Le Sauzet
DAVID Danièle, Le Mont
DURVILLE Elisabeth, Les Faures
GAYET Francine, Corps d'Uriage
GIRONA Yolande, Le Mont
MASTROPIETRO Claire, les Guimets
PLANET Evelyne, Les Roussets
SECONDINO Annie, Le Mont
VIANNEY LIAUD Simone, Le Mont
GUILBERT Christelle, le Naysord St Jean
VIAL DAVID Laurence, Le Couvat St Jean
STALEY Françoise, Les Izards Corps d'Uriage

Info service

Secrétariat

Tél. 04.76.89.82.09 - Fax : 04.76.89.83.13

mairie@revel-belledonne.com

Ouvert au public - :

- Lun de 13h30 à 17h00
- Mar de 14h00 à 19h00
- Vend de 14h00 à 18h00
- Sam de 08h30 à 11h30

Service Animations

Tél. : 04.76.89.86.00. En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur
service-animation@revel-belledonne.com

Permanence sociale ccas

Tous les mardis après midi sur RDV entre 14H00 ET 18H 30

Services Techniques

Tél. 04.76.89.81.24
service-techniques@revel-belledonne.com

Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme. Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-end).

CCBB

Tel : 04 76 89 84 19
Fax 04 76 89 84 92
Ouverture tous les jours
De 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00
Rencontre sur RDV.
Architecte conseil : 1^{er} vendredi du mois

Bibliothèque Municipale

Tel : 04.76.89.86.45
Horaires d'ouverture :

- lundi et jeudi de 16 h à 18 h
- samedi de 11 h à 12 h et pendant les vacances scolaires tous les samedi de 11 h à 12 h

Compteurs d'Eau

Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau. Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

Assainissement Individuel

Pour tout conseil concernant l'assainissement individuel, vous pouvez vous adresser à M. Christian BOEUF, aux services techniques de la mairie (04.76.89.81.24).

Info pratiques EDF GDF

Accueil clientèle téléphonique : 0 810 668 284
Urgence Électricité : 0 810 333 438

Collectes Ordures Ménagères

☑ Poubelle bleue (tri) : Jeudi de 12h00 à 20h00.
☑ Autre poubelle : Lundi de 12h00 à 20h00.
SICIOMG à Crolles, rue des frères Montgolfier 04 76 08 03 03

Gros Objets :

- Pas d'informations à ce jour

Recensement Militaire

Le recensement militaire est **obligatoire** pour les filles et garçons nés en **1991**

Inscription en mairie au cours du mois de naissance. Se présenter avec la carte d'identité et le livret de famille des parents.

Mot du maire

« Je profite de ce début d'année pour revenir sur les faits marquants de cette année 2006 et les projets 2007 qui vont structurer la vie de la commune.

Saluons tout d'abord les nouveaux arrivants dans l'équipe municipale : Emilie Ruelle à l'animation, Christine Perli à l'entretien, Jérôme Dodos et Thierry Bernard aux services techniques. Ces mouvements ont été l'occasion d'une importante remise à plat du fonctionnement de l'équipe et d'une redéfinition des tâches de chacun. L'équipe montre aujourd'hui une maturité remarquable et fonctionne dans une ambiance propice à la qualité du travail et à l'épanouissement de chacun.

Début septembre, le Comice Agricole fut un grand cru, tant par le nombre d'animaux présentés que par l'engagement des bénévoles qui ont organisés et soutenu cette manifestation. De tels ingrédients ont assuré le succès de la manifestation et confirmé sa place dans la vie de la communauté du Balcon de Belledonne..

Nous avons également mené cette année l'étude de l'aménagement de l'espace Guimet qui débouche aujourd'hui sur trois projets :

- Les logements sociaux dont la réalisation est menée par l'OPAC en partenariat avec la commune.
- La maison Guimet qui va accueillir l'espace enfance (cantine, locaux associations).
- Le siège de la CCBB qui prendra place dans la grande grange Guimet.

Ces trois projets en sont au même stade, de consultation pour le choix d'un architecte qui devrait permettre la conception et le dépôt des permis de construire à l'automne. L'espace enfance en particulier sera mené sur un mode participatif avec consultation des associations reveloises sur les choix d'aménagement. La mairie poussera dans ces 3 projets pour la mise en oeuvre de bâtiments à isolation renforcée.

Autre grand projet, nous poursuivons sur 2007 la construction du réseau d'assainissement collectif avec le secteur du Mont.

Concernant l'intercommunalité, 2007 verra la concrétisation de plusieurs projets en gestation depuis plusieurs années à savoir :

Après lecture des présentations des nombreuses activités proposées par les associations, je priais, dans le dernier numéro de cette modeste publication, les Revelois consommateurs d'activités, de garder un peu de leur temps et de leur énergie pour les assemblées générales d'associations.

A la préparation du présent numéro, alors qu'à mesure de leur arrivée j'insérais les articles envoyés par les dites associations, je crus un temps avoir été entendu et aurais même pu me bercer de la douce illusion du pouvoir des mots. En effet, première association, dont je lisais le compte rendu d'AG, le Perlet, 70 participants pour 73 adhérents : carton plein. Deuxième association, le ROC, 95 présents pour 220 adhérents : prestation honorable. Troisième l'AFR, 25 participants (un record paraît-il) pour 153 adhérents. Ensuite les scores dégringolaient dangereusement et je ne citerai que la cantine avec 12 participants pour 91 familles inscrites.

Envie de pleurer l'ingratitude des consommateurs d'activité ? La vie associative réserve certes des désillusions mais aussi tant de richesse. C'est bien à chaque bureau d'association de garder un peu d'énergie pour attirer ses adhérents et assurer son renouvellement avant que l'envie de raccrocher ne soit trop forte.

Les associations vivent des hauts et des bas mais meurent rarement. Belle illustration et coup de chapeau cette année au Perlet qui outre une participation record à son AG, affiche un dynamisme à faire pâlir les plus jeunes.

Rendez-vous aux AG de l'année prochaine et ne les manquez pas car certains bureaux entament leur dernier tour de piste et la relève va devoir pointer le bout de son nez.

Dominique Maillet

- Création d'un centre social à Uriage financé par le conseil général.
- Mise en place d'un Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF permettant la réalisation d'actions auprès de la jeunesse dans tous les villages de la communauté.
- Actions en direction du 3^{ème} âge : livraison de repas à domicile, aide au transport

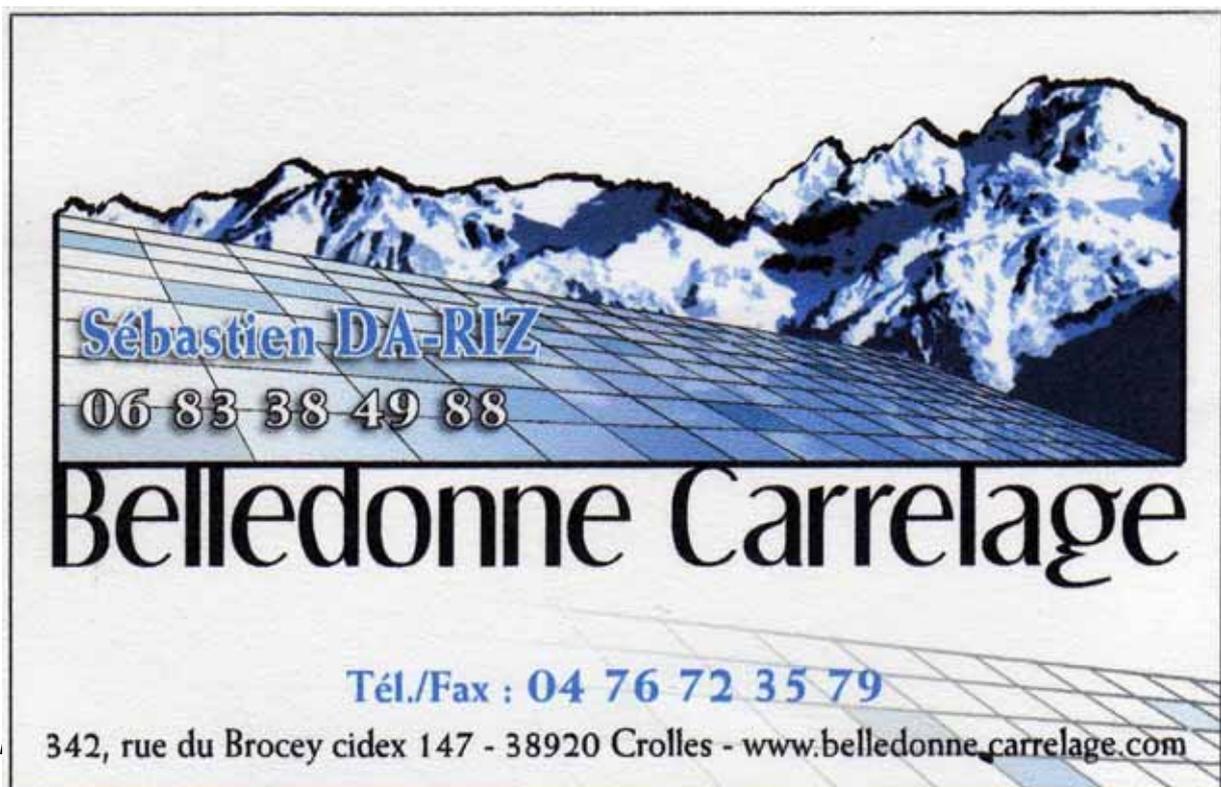
La CCBB va d'autre part poursuivre ses efforts de sécurisation des ruisseaux de Belledonne.

2007 sera encore une année bien remplie et c'est avec plaisir que l'équipe municipale continue à construire avec vous la vie de notre village. Je vous le dis simplement c'est un plaisir d'être votre maire. Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2007 ».

Bernard Michon

Tour d'horizon

<i>Les projets</i>	<i>Ça c'est passé</i>	<i>Ça va se passer</i>
Plan du village	Encore quelques petites retouches pour que les panneaux et les plans papier soient fins prêts.	Resteront l'impression et le montage des panneaux qui seront disponibles au printemps.
Espace Guimet	Trois projets menés en parallèle par 3 équipes différentes mais sous la coordination de la mairie.	
Espace enfance Maison Guimet	Une consultation est en cours pour la sélection d'un architecte qui aura en charge la conception et la maîtrise d'œuvre du projet (cantine, locaux animation et associations...)	Les différentes études seront réalisées ce printemps avec implication des associations notamment pour l'espace jeunesse.
Logements sociaux	Une consultation a été lancée par l'OPAC en partenariat avec la mairie pour trouver un architecte	L'objectif est de boucler le dossier administratif et technique (permis de construire, subventions) avant la fin de l'année)
CCBB	La même démarche est en cours pour la sélection d'un architecte	
Chaufferie bois	L'étude menée pour la mise en œuvre d'une chaufferie bois couvrant les besoins de la CCBB, de l'espace enfance et des logements sociaux a montré que le projet était trop onéreux, compte tenu notamment de la taille du réseau de chaleur à mettre en œuvre.	Des alternatives sont en cours d'étude avec des solutions spécifiques à chaque bâtiment : isolation renforcée, eau chaude solaire... L'option d'une chaufferie bois reste à l'étude pour la CCBB et le bâtiment enfance.



Sébastien DA-RIZ
06 83 38 49 88

Belledonne Carrelage

Tél./Fax : 04 76 72 35 79

Revel, 342, rue du Brocey cidex 147 - 38920 Crolles - www.belledonne_carrelage.com

L'Actualité municipale

Le Prix de l'eau en question

Nous démarrons une nouvelle tranche d'assainissement au Mont qui a un impact important sur le budget de l'eau. Dans ce contexte, il nous est apparu intéressant de publier le résumé d'une enquête sur le prix de l'eau en 2005, réalisée par l'agence de l'eau Rhône - Méditerranée et Corse.

L'échantillon de 1556 communes consultées représente 20 % des communes dépendant de l'Agence, pour 74 % de la population.



Le prix de l'eau sur notre bassin

Le prix moyen de l'eau : pondéré par la population sur l'ensemble examiné est de 2,79 €/m³ TTC en 2005 ce qui correspond à une dépense annuelle de 334 € pour une famille ayant une consommation moyenne de 120 m³ par an (famille de 3 à 4 personnes) et se compose comme suit :

Répartition des coûts :

- Distribution de l'eau potable : 48%
- Collecte et traitement des eaux usées (assainissement) : 34%
- Redevance agence de l'eau (préservation des ressources en eau et lutte contre la pollution) : 13%
- Taxe : 5%

Le prix de l'eau sur notre bassin est passé de 1,72 €/m³ en 1992 à 2,79 € en 2005, il a fortement évolué surtout de 1992 à 1996 au rythme de 8 % par an, période de fort équipement des réseaux d'eaux usées et de

sécurisation de l'approvisionnement en eau potable.

Au niveau des départements, l'Isère affiche le prix le plus bas du bassin avec 2,30 €/m³ TTC.

Et dans d'autres bassins de France :

- 2,78 €/m³ en Rhin Meuse
- 3,04 €/m³ en Adour Garonne
- 3,39 €/m³ en Artois Picardie
- 3,14 €/m³ en Seine Normandie

Evolution des prix

L'augmentation du prix est principalement due à l'assainissement mais aussi à la distribution d'eau potable avec notamment les travaux entrepris par les communes pour la suppression des branchements en plomb.

Les conditions physiques naturelles (abondance et qualité de la ressource), le niveau d'équipement (eau potable et assainissement) et la qualité de gestion des services sont des éléments clés expliquant la variabilité des prix.

Le prix de l'eau varie facilement en fonction de la taille des communes, à l'exception des communes de moins de 1000 habitants pour lesquelles le prix de l'eau facturé ne reflète pas toujours le coût réel du service de l'eau qui peut être, au moins partiellement, pris en charge par la commune.

A noter que les collectivités locales de moins de 3000 habitants gèrent les services de l'eau et de l'assainissement dans le cadre d'un budget spécifique, où dépenses et recettes doivent s'équilibrer sans faire appel au budget général de la commune.

Et sur Revel

Pour Revel, la période d'équipement se situe entre 1992 et 1996 avec une augmentation également de 100% du prix de l'eau potable (0,35 € à 0,71€) puis une stabilisation à 1€ sans augmentation de 1999 à 2005. Aujourd'hui le prix de l'eau potable est à 1,10€ et l'assainissement à 1€ (total 2,1€ HT, soit 2,5€ TTC).

Sylvaine Ladakis

Urbanisme

Permis de Construire

- 🏠 M MME TACHKER Yves, Les Allières, annexe à l'habitation acceptée
- 🏠 M SECONDINO Roger, Le Mont, certificat de conformité accepté
- 🏠 Mme LEAUTIER Huguette, Les Roussets, certificat de conformité accepté
- 🏠 Mme ARGOUD Sandrine, le Soubon, habitation individuelle acceptée
- 🏠 La Foncière du Grésivaudan, Le Clos des Roussets, diminution de superficie de terrain acceptée
- 🏠 M PELOSO Jean Claude, Petit Champ Grand Pré, certificat de conformité accepté
- 🏠 M BROT Christian, Le Clos des Roussets, certificat de conformité accepté
- 🏠 M MAGNANN Claude, Les Jacquets, certificat de conformité refusé
- 🏠 M Mme SIONNET Roland, extension de l'habitation acceptée
- 🏠 M TESTARD Laurent, le Soubon, ajout fenêtre de toit accepté
- 🏠 Mme SIBELLAS Michèle, Le Sauteret, garage en annexe de l'habitation refusé
- 🏠 M Mme LADAKIS Georges, Le Bourg, garage accepté

Déclaration de Travaux

- 🏠 M Mme BLANCHET GOUATY, le Tor par les roussets, local vélo et motos accepté
- 🏠 M MAHDJOUB Noredine, Le Mont, clôture, portillon et portail acceptés
- 🏠 M DESBUISSON Philippe, les Roussets, pose panneaux photovoltaïques acceptée
- 🏠 M SEON Patrick les Roussets, pose panneaux photovoltaïques acceptée
- 🏠 M RITTER Sylvain, Les vernes, Abri de jardin accepté
- 🏠 M CUROT Philippe, Les Guimets, extension de l'annexe refusée
- 🏠 Mme GRATIANT BALASSO Marie, les Faures, réfection de toiture et pose de velux acceptées
- 🏠 M DAVID Michel, Charrières Neuves, pose de panneaux solaires acceptée
- 🏠 M RASSAT Michel, Les Molettes, pose de panneaux solaires acceptée
- 🏠 M Mme MERLIER Jacques, Combe Rosée, extension pour cuisine extérieure acceptée
- 🏠 Mme GIROUD Corinne, Le Sauzet, réfection de toiture acceptée
- 🏠 Mme TALBOT Roseline, les Roussets, ouverture en façade acceptée
- 🏠 M Mme LABBAYE Louis, Les Faures, changement de tuiles accepté

- 🏠 M MATHIEU Philippe, les Roussets, réfection de toiture et pose de velux acceptées
- 🏠 Mme SAGUE Isabelle, Les Guimets, installation
- 🏠 M GAUCHE Patrick, Les Roussets, garage deux roues et abri bois acceptés

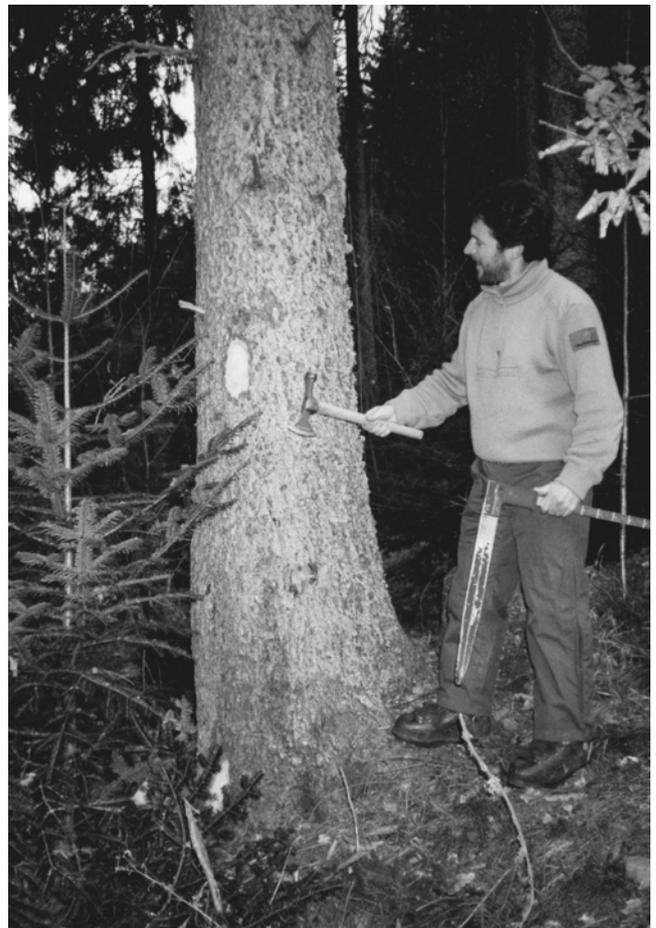
Certificats d'Urbanisme

- 🏠 M Mme MERLIER Jacques, Combe Rosée
- 🏠 M TRIGNAT Gilles, Les Jacquets
- 🏠 Mme GIROUD Olimpia, Les Guimets

La forêt

Départ de Francis Layre

15 ans déjà que la famille Layre avait posé ses valises dans la maison ONF des Guimets. Après des affectations en Alsace, Ariège et Lozère, Francis venait à Revel s'occuper de notre forêt communale. Une responsabilité qui allait bien évoluer car en plus de la forêt de Revel, Francis prenait progressivement en charge la gestion de la forêt de Venon, la forêt domaniale de Combeloup, l'espace naturel sensible de la Bâtie et enfin il s'occupait des programmes Prodepare sur le balcon de Belledonne (programme départemental d'insertion par l'Environnement).



La forêt reveloise a bien évolué pendant ces 15 ans. Outre les 50 000 m³ de bois récoltés dans cette période et les 15 km supplémentaires de pistes forestières, sa superficie est passée de 670 à 930 hectares par acquisition de parcelles et par la « soumission » de nouveaux terrains communaux. Notre forêt s'est également rajeunie par l'exploitation progressive des plus vieux arbres. Elle en compte encore de nombreux âgés de 150, voir de 200 ans, notamment dans les parties hautes. Seulement 6 hectares sur le mont Morel ont fait l'objet d'une coupe à blanc suivie d'une plantation en raison d'un accident climatique, alors que 50 hectares ont été rajeunis par exploitation et renouvellement par semis naturels.

En terme d'essences, on peut d'autre part observer une légère augmentation des feuillus (hêtre, érable...) par rapport aux épicéas.

Francis retourne au pays, il prend en effet un poste à Nîmes et s'installera dans son village natal de Cendras dans le Gard. Francis nous laisse une forêt en bon état, à nous et à son successeur de continuer sur ce chemin.

dm

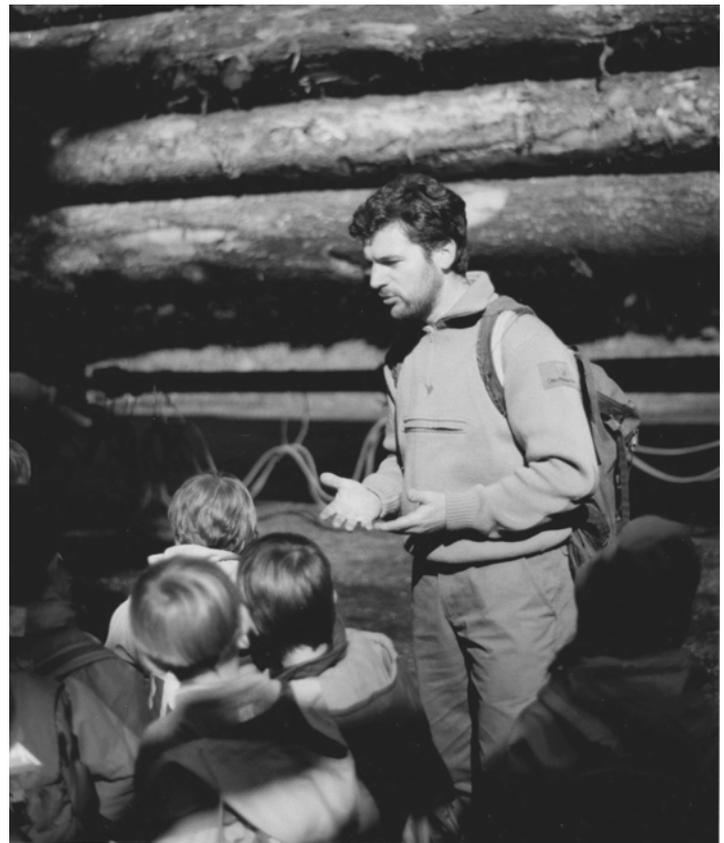
Lettre à un ami qui nous voulait du bien

Depuis 15 ans, tu étais à nos côtés pour gérer la forêt reveloise. Pas facile d'avoir à la fois des relations de travail et des relations amicales avec les mêmes personnes. Mais tu as toujours su faire la part des choses : dès que tu portais ton costume « ONF », tu devenais le professionnel.

Ta mission était certes complexe, mais ton rôle de « conseiller les élus » sur les choix de gestion de la forêt communale était toujours fondamental. Tu nous as fait plancher pendant quelques mois sur le plan d'aménagement forestier, il y a 3 ans. Ta compétence et ta pédagogie nous ont permis de prendre de bonnes décisions. Les élus ne voient souvent la forêt que sous l'angle financier : combien cela nous rapporte, combien cela nous coûte. Ta vision de la forêt était tout autre. Tu participais tous les ans à la coupe des sapins de Noël. Ceux-ci devenant de plus en plus difficile à trouver, tu nous as proposé, il y a deux ans, ainsi qu'à l'APE, de replanter des épicéas. Depuis, j'avais plaisir à te voir pédagogue avec les enfants du CM2, leur

expliquant tout l'intérêt du travail que l'on faisait.

Ce rôle de pédagogue, je l'ai retrouvé chaque fois que nous parcourions ensemble la forêt de Revel car tu as toujours eu à cœur de m'expliquer son fonctionnement. Je te sentais toujours émerveillé à la parcourir et tu montrais un très grand respect pour la nature. A l'heure où tout le monde parle de développement durable, je crois que tu nous as démontré que tu étais en avance.



Mais voilà, nos chemins vont se séparer. Tu retournes dans ton pays natal. Ton accent va nous manquer.

Dominique Gavillon



Une police municipale à Revel ?

Preuve que le Revel Dialogue est largement lu et avec beaucoup d'attention ; dès le lendemain de la parution du dernier numéro, nous étions plusieurs conseillers à nous faire apostropher sur le projet de police municipale.

En effet, un compte rendu de conseil municipal faisait bien état d'une délibération sur le sujet mais pas une ligne de plus dans notre journal

sur ce projet pour le moins important de la vie de notre commune. Mea culpa, nous étions pris en défaut de communication.

Pour reprendre le titre de la délibération (acceptée par 2 abstentions, 1 contre et 6 pour) ce projet, qui n'est pas encore concrétisé, correspond à la « Demande de création d'un service de police municipale à caractère intercommunale par la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne »

A l'origine du projet, certaines communes du balcon expriment en conseil communautaire des besoins en matière de surveillance de leur espace. Le problème est que, compte tenu de leur taille aucune commune n'a les moyens de mettre en œuvre un tel service. D'autre part, les communes de St Martin d'Uriage, Vaulnaveys et Chamrousse ont chacune des polices municipales mais elles souhaitent renforcer leur action sur des périodes très restreintes.

L'intérêt de mutualiser ce service est de créer une synergie entre les différentes communes et de bénéficier de l'alternance des besoins selon les saisons. En effet, si la commune de Chamrousse a des besoins plus marqués en hiver, d'autres communes auront des besoins principalement en période estivale.

Le projet consisterait donc à créer un poste au niveau de l'intercommunalité qui serait utilisé à 75 % par St Martin d'Uriage, Vaulnaveys et Chamrousse et à 25 % par les autres

Le financement serait assuré de la façon suivante :

- * Pour les dépenses de structure (véhicule, tenue...) par la CCBB.
- * Pour le salaire par les communes utilisatrices au prorata.

La définition du poste est un peu à la frontière entre le garde champêtre, le garde « vert » et la police municipale. Les missions seront à définir pour chaque commune et pourront notamment intégrer : le contrôle de l'utilisation des pistes forestières, le contrôle de parking sur les lieux à forte présence touristique, la sensibilisation et la prévention sur le respect des lieux touristiques, des tâches de polices locales relevant du pouvoir de police du maire...

Il faut bien noter qu'en aucun cas, ce service ne se substituerait à la gendarmerie nationale dont l'action sur notre territoire reste importante et à charge de l'état.

Bien qu'ayant voté la délibération qui autorise la CCBB à créer ce service, le conseil municipal de Revel n'a pour l'instant pas souhaité en bénéficier. Les discussions sont toujours en cours et nous ne manquerons pas (cette fois) de vous en tenir informé.

dm



POISSONNERIE LE PETIT BATEAU

Gérald HUMBERT

13, rue des Champs Elysées • 38100 Grenoble
Tél. et Fax 04 76 21 61 82
Portable 06 08 34 94 04

sur vos marchés

communes qui en feraient la demande.

Nouveau site Web de Revel

Des rumeurs couraient sur la mise en chantier d'un nouveau site Web et certains Revelois avaient fait part de leur intérêt pour participer à l'aventure. Aujourd'hui, ce site a été mis en place avec un système permettant de le mettre à jour beaucoup plus facilement.

Le principal reste cependant à faire, c'est-à-dire l'animation d'un outil vivant, alimenté par et pour les Revelois.

Le site est divisé en rubriques et sous rubriques, pour chacune desquelles nous allons définir un administrateur qui après la formation adéquate sera responsable de la rédaction et de l'alimentation du contenu.

La municipalité couvre les frais d'hébergement mais l'équipe municipale ne souhaite pas assurer un contrôle a priori du contenu publié. Elle se réserve cependant un droit de retrait des articles dont le contenu serait contraire à l'esprit du site. Une charte de rédaction sera soumise aux responsables de rubriques.

Dans cette attente, n'hésitez surtout pas à vous adresser au webmestre (webmestre@revel-belledonne.com) pour apporter votre contribution

Jean-Marc Coursimault
Dominique Maillet

The screenshot shows a Windows Internet Explorer browser window displaying the website 'Bienvenue à Revel - [Nouveau site de Revel-Belledonne]'. The address bar shows the URL 'http://www.revel-belledonne.com/spip/spip.php?article12'. The page layout includes a navigation bar with links like 'Accueil du site', 'Contact', 'Plan du site', 'En résumé', and 'Rechercher'. A large banner image at the top features the text 'Nouveau site de Revel-Belledonne'. The main content area has a section titled 'Le village' with the article 'Bienvenue à Revel' dated 'samedi 20 janvier 2007'. The article text reads: 'On avait l'ADSL, On avait l'hébergeur, On avait bien l'envie, Et même quelques bonnes volontés, Mais il manquait le dédic, Et l'on avait donc toujours notre vieux site Web, dont certes quelques rubriques étaient vivantes mais dont le contenu général, le look et la technique étaient un peu vieillots. Aujourd'hui, sous les doigts experts de Jean Marc Coursimault, est né un nouveau site flambant neuf dont il nous reste à remplir les rubriques et qu'il nous reste à faire vivre.' Below the text is a large photograph of a snowy mountain peak. A sidebar on the left lists various services and information, and a sidebar on the right contains an 'ANNONCE' section with links like 'Liens utiles', 'Liste de diffusion ROC', and 'Liste de diffusion générale'. The footer of the browser window shows the URL 'http://www.revel-belledonne.com/spip/spip.php?rubrique1' and the page statistics 'Statistiques | visites : 30'.



Comptes rendus des conseils municipaux

Conseil du 10 octobre 2006

Présents : BILLARD Solange ; FANET Hélène ; GAVILLON Dominique ; HOSTACHE Gérard ; LADAKIS Sylvaine ; Laurence LEROUX ; MAILLET Dominique ; MICHON Bernard ; SECONDINO Roger ;
Absents : GIRONA Cindy ;
Procurations : Philippe VINCENT à MAILLET Dominique
Secrétaire de séance : Hélène FANET

Mutation de la licence IV

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition de la licence IV entre la Commune de Revel et la SARL RAFFAELLI.

Lotissement le Gatapant

Après avoir expliqué que la Commune de Revel avait récemment acquis (gratuitement) une parcelle B 1525 dans le cadre de la rétrocession du lotissement les Vernes, qu'une partie de ladite parcelle intéresse le propriétaire de la parcelle contiguë pour un projet de lotissement ; le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à demander une estimation du prix au service des Domaines et à signer l'acte de vente correspondant.

Réfection de la route forestière de la Dhuy

Suite aux dégâts causés par la crue du Domeynon en août 2005, un projet de réfection de la route Forestière de la Dhuy a été réalisé par la D.D.A.F.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet, sollicite une aide publique à hauteur de 80 % du montant des travaux estimés à 63750 € HT s'engage à inscrire la part communale au prochain budget, désigne la DDAF comme maître d'œuvre et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les documents et actes relatifs à ce projet.

Lancement enquête publique schéma d'assainissement

En vue d'annexer au Plan d'Occupation des Sols le schéma d'assainissement réalisé par un bureau d'études, il est décidé à l'unanimité de lancer la procédure d'enquête publique.

Remboursement

Suite à un « coup de vent » du 3/10, Monsieur MOUY, curé de la Paroisse a dû faire réparer d'urgence un fenestron situé sur le bâtiment communal de la Cure. Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le remboursement de cette dépense s'élevant à 76.60 €.

Régie d'avances - recettes du service animation

Compte tenu des nouveaux textes de loi concernant les régies d'avances et de recettes, il est décidé à l'unanimité d'instituer une nouvelle régie regroupant les avances et les recettes, d'un montant de 1200 €, cette régie permettant au service animation d'encaisser et de payer directement une partie des recettes et des dépenses liées à ce service, sous contrôle de Monsieur le Maire et de la Trésorerie de Domène.

Conseil du 21 novembre 06

Présents : BILLARD Solange ; FANET Hélène ; GAVILLON Dominique ; HOSTACHE Gérard ; LEROUX Laurence MAILLET Dominique ; MICHON Bernard ; SECONDINO Roger ;

Absents : GIRONA Cindy ;

Procurations : Sylvaine LADAKIS à Solange BILLARD ; Philippe VINCENT à Dominique MAILLET

Secrétaire de séance : Laurence LEROUX

Budget supplémentaire communal 2006

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget supplémentaire communal 2006 suivant :

FONCTIONNEMENT (dépenses / recettes)
64639 €

INVESTISSEMENT (dépenses / recettes) :
27414 €

Budget supplémentaire eau et assainissement 2006

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget supplémentaire eau et assainissement 2006 suivant :

EXPLOITATION : dépenses 4057 €, recettes 4955 €

INVESTISSEMENT : néant

Suppression d'un emplacement réservé au Plan d'Occupation des Sols

La parcelle B1640, sur laquelle la Commune de Revel avait prévu en 1989 l'emplacement réservé n°4 au POS, ayant été acquise par la Société TERALP, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de supprimer cet emplacement.

Taxe sur les cessions à titre onéreux de terrain

Le Code Général des Impôts donnant la possibilité aux communes de percevoir une taxe sur les cessions à titre onéreux de terrains devenus constructibles, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'instituer cette taxe sur la Commune de Revel.

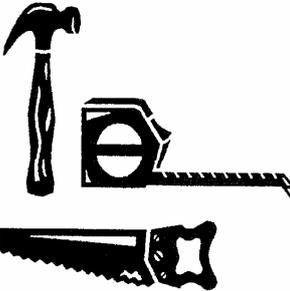
Renouvellement du Contrat Temps Libre pour 2006

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité M. Le Maire à signer le renouvellement du Contrat Temps Libre avec la CAF de Grenoble et la Commune de St Jean Le Vieux.

Projet A.O.T.U. du Grésivaudan

Suite à l'interrogation du Syndicat du Pays du Grésivaudan sur sa participation à la création d'une **Autorité Organisatrice des Transports Urbains**, et compte tenu du coût financier résiduel à la charge de la Commune (ou de la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne), d'un projet de desserte ne favorisant pas assez la pénétration dans Grenoble, de la participation du Conseil Général (qui ne serait pas membre du Syndicat) non proportionnelle et non dynamique, le conseil municipal émet un avis défavorable en l'état actuel du projet, bien qu'il ne soit pas opposé au principe de l'A.O.T.U.

MENUISERIE - AGENCEMENT

Jean Paul REVOL

La Tour
38420 REVEL

Tel 06 09 81 40 73 - Fax 04 76 89 85 28

Service Animation Jeunes

Rétro-Viseur sur les activités des vacances de la Toussaint

Centre de Loisirs *Scoubidou* (6-11 ans)

Lors des dernières vacances de la Toussaint, le centre de loisirs a ouvert ses portes du 26 octobre au 3 novembre soit 6 jours. En tout, 40 enfants étaient inscrits. Ils étaient encadrés par des animateurs diplômés BAFA. Diverses animations ont été proposées, en plus des activités spécifiques : atelier bois et boxe française et des sorties : centre Elfi's et patinoire.



Animations jeunes (11-17 ans)

Activités du 26 octobre au 3 novembre :

- 13 jeunes se sont retrouvés à jouer les tarzans et Jane (avec le vertige !) lors de la sortie accro branche à l'Indian Forest en Chartreuse.
- Lors de la sortie cinéma, ils étaient 8 à vouloir regarder le film « Poltergay » une drôle d'histoire de fantôme homosexuel.
- Patinoire : 10 jeunes se sont retrouvés pour cette sortie en même temps que le centre de loisirs. A cette occasion, les plus grands ont pu aider les plus petits, merci.
- Laser Game : C'est 16 jeunes qui ont pu s'initier au G.I. en faisant des roulades, tirant sur tout ce qui bouge et déclanchant des pièges...

- Soirée crêpes : à l'occasion d'Halloween, 10 jeunes ont pu déguster de succulentes crêpes, danser, participer au concours de déguisement.

- 1^{er} prix : Jonathan Boeuf
- 2^{ème} prix : Simon Margot
- 3^{ème} prix : Estelle Secondino



Deux sorties ont été annulées : 1 par manque d'inscrits et l'autre (La Maison des Jeux) car les jeunes avaient cours. Ce n'est que partie remise.

Le bilan global de ces vacances de Toussaint 2006 est donc positif, avec 12 enfants en plus inscrits au centre de loisirs qu'à la même période l'an passé et un nombre de journées/enfants plus élevé.

Au total, c'est 57 jeunes de 11 à 17 ans qui se sont retrouvés pour partager de bons moments.

Animation jeunes pendant la période scolaire :

La première soirée crêpes a été un succès avec 27 participants.

Le bowling a réuni 6 jeunes. Les participants étaient tous des garçons... Est-ce que les filles n'aiment pas le bowling ?

Encore 8 garçons ont pu admirer le spectacle du 12ème Supercross International Indoor pendant plus de 3h30.

Semaine du goût :

6 jeunes se sont mobilisés pour l'action de la Semaine du goût. Au programme : choix des

recettes de cuisine, achats des ingrédients, confection des gâteaux, préparation de leur stand et des affiches et vente de gâteaux à l'occasion du marché. Grâce aux bénévoles, ils se sont décidés pour une sortie équitation. Ils ont pu passer un après midi au centre équestre et profiter d'1heure 30 de promenade à cheval.



De janvier à mars : Sorties Ski / Surf à Chamrousse

Les sorties de ski du mercredi après-midi, organisées en partenariat avec le ROC, et celles du samedi après-midi ont repris en Janvier, avec 34 inscrits de 6 à 10 ans le mercredi, 14 inscrits de 11 à 13 ans et 36 inscrits de plus de 14 ans le samedi.

Le mercredi, les enfants sont encadrés en petits groupes par des bénévoles sur le trajet et sur les pistes, c'est également le cas pour le groupe de 11 à 13 ans du samedi. Grand merci aux bénévoles, sans qui cette activité ski ne pourrait vivre.

Le samedi, les jeunes de plus de 14 ans skient ou surfent en autonomie sur les pistes, sous leur propre responsabilité. 3 animateurs assurent l'encadrement du trajet et sont disponibles sur les pistes en cas de problèmes.

10 sorties sont prévues le mercredi comme le samedi, le maintien des sorties dépendra des conditions d'enneigement et de météo. Pour l'instant, les pistes manquent sérieusement de neige !

Vacances de février

Animations jeunes (11-17 ans)

Cette année, il n'y aura pas de camp intercommunal d'hiver. En effet, 1 jeune seulement était intéressé par ce projet.

Par contre, des sorties seront proposées. N'hésitez pas à me faire parvenir toutes vos idées. Plus d'infos prochainement dans votre boîte aux lettres.

Vacances de Pâques

Centre de Loisirs Scoubidou (6-11 ans)

Cette année les vacances commencent tôt (le 1^{er} avril). Le centre de loisirs a bien sur prévu d'ouvrir ses portes.

Animations jeunes (11-17 ans)

Si des jeunes de 12 à 17 ans sont intéressés par un mini séjour au Futuroscope (2 journées sur place, dates à définir), n'hésitez pas à contacter Emilie au service animation.

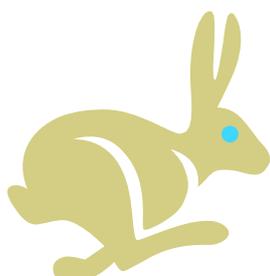
Si des jeunes de 14 à 17 ans souhaitent participer à une action citoyenne à Paris avec visite de l'assemblée par exemple, n'hésitez pas à contacter Emilie au service animation

Renseignements auprès d'Emilie au Service Animation, au 04.76.89.86.00

Mail : service-animation@revel-belledonne.com

Site web : <http://revel-belledonne.com>

Vie Associative



ACCA REVEL

Les membres du bureau de L'ACCA de REVEL vous souhaitent une bonne et heureuse année 2007.

Bilan de chasse pour la saison 2006/2007.

Nombre de gibiers prélevés et évolution des populations

• Sangliers	14	stable
• Chamois	8	en augmentation
• Mouflons	1	stable
• Chevreuils	15	en augmentation
• Coqs de bruyere	11	en augmentation
• Lievres variables	0	en diminution
• Gelinottes	2	stable
• Perdrix blanches	7	en augmentation

Ces résultats ont été calculés en fonction des carnets de prélèvements remis à chaque chasseur.

Parmi les actions entreprises par notre association courant 2006, nous avons effectué :

- le nettoyage du Colon (participation de 63 chasseurs sur 74),
- l'agrainage pour le gibier, (sanglier chevreuil etc).
- le comptage du chamois et coqs de bruyère pour estimer la population.
- De nombreuses réunions avec la fédération des chasseurs pour mettre en place une unité des jours de chasse sur le balcon de belledonne.
- Surveillance du territoire en collaboration avec la garderie suite à des actes de braconnage par des personnes extérieures

à notre association (abattage de chamois pendant la saison estivale).

Enfin, nous vous informons que la prochaine assemblée générale se tiendra le :

VENDREDI 1 JUIN 2007

Horaire et lieu seront affichés en mairie

**Le Président de l'ACCA de Revel
Michel Piantino**

ROC

Assemblée générale

Quand le sportif rejoint le lyrique ! On ne pouvait que souligner la prestation et vous transcrire fidèlement le mot de notre président lors de l'AG.

« Amis omni-sportifs,

Je suis heureux de vous voir si nombreux répondre à notre invitation pour cette assemblée générale 2006.

Notre Revel Omnisport Club révèle ainsi l'attachement des Revelois à l'idée du sport ou plus humblement, de la pratique sportive, ou plus simplement encore de l'entretien actif.

Cette réunion est pour les bénévoles l'occasion de mesurer combien leur dévouement sert une cause juste certes, mais aussi agréable.

Alors ils ne se demandent pas pourquoi ils prennent de leur temps pour accompagner le mouvement, créer l'évènement, et construire une dynamique, que certains, à l'extérieur, commencent à nous envier.

Je constate effectivement encore cette année un maintien des effectifs à un niveau record, une mobilisation et un engagement remarquable des encadrants bénévoles et moniteurs. Ainsi le ski n'attend plus que la neige, le karaté a déjà apprivoisé son tatami, le VTT a suspendu ses fourches, et la gym stretching ou douce, appelle à l'équité hommes/femmes.

Mais cette réunion constitue aussi pour les pratiquants que vous êtes, l'occasion de prendre conscience que le ROC a une existence juridique et administrative.

Nous vous proposons ce soir de valider une mise en conformité de nos statuts pour mieux inscrire votre pratique, quelque soit son niveau, dans les meilleures conditions réglementaires et financières.

Alors notre dossier « jeunesse et sports » pourra être déposé, alors nous continuerons à être reconnu par la Région Rhône Alpes, et serons reconnu par l'Etat.

La Mairie de son côté continue de nous soutenir de diverses manières : pour l'activité ski (je salue l'arrivée d'émilie RUEL qui nous accompagne pour cette activité), pour nos évènementiels (VTT, Karaté), et par une subvention de soutien que nous sollicitons chaque année.

Nous souhaitons bien sûr par ces efforts administratifs qui présentent certaines similitudes avec le sport, conserver aussi un niveau de coûts abordables pour les familles.

Après l'arrivée de la gym douce, qui compte désormais comme une grande au sein du ROC, j'ai cru comprendre que l'escalade pourrait également dès cette année être proposée à vos tempéraments de grimpeurs. Manifestez vous, parlez en autour de vous pour que le prochain stage soit une réussite et peut être l'amorce d'une activité pérenne au sein du ROC.

Nous allons ce soir récompenser nos champions. Bien sûr le cadre de vie dans lequel ils évoluent est beau, bien sûr les moniteurs qui les font évoluer sont bons, bien sûr l'équipe du ROC leur assure par son soutien une facilité unique et déconcertante, mais enfin quand même, grâce à eux qui font l'évènement, grâce à eux qui se dépassent avec hargne et ténacité, grâce à eux qui arrivent devant, on éprouve une fierté bien saine, de les considérer comme le visage emblématique du succès.

Je vous remercie.

Jacques Blanchet »

Lors de cette AG, le bureau a été réélu à l'identique mais certains membres ont annoncé leur participation comme étant la dernière. Un renouvellement sera donc à prévoir l'année prochaine. Pensez y !

Revel Dialogue N° 73

■ ROC VTT

La réunion annuelle du club VTT du ROC aura lieu le vendredi 2 février à 20h grange Freydane

C'est un moment privilégié pour préparer la saison prochaine, les cours, les stages, les compétitions, faire le point sur l'année passée, donner votre avis sur les stages printemps au Salagou, Descente de cet été aux Orres, Trial à Revel, espace Guimet et à la Bifurk, et bien sûr revoir photos et vidéos de tous durant 2006.

C'est aussi pour les retardataires le bon moment pour rendre vos papiers de demandes de licences

Pour les nouveaux, contactez Claude Pierré au 04 76 89 83 49.

■ Course VTT à Freydières



Pour la troisième année, le ROC VTT organise cette année une manche du Trophée Régional des Jeunes Vététistes à Freydières. Cette année au programme : course d'orientation le matin et descente l'après midi.

Réservez déjà votre journée du **dimanche 6 mai** pour participer à la fête, venir donner un coup de main ou simplement pour supporter les compétiteurs revelois.

■ Trophée des champions

Cette année encore, le ROC a tenu à récompenser ses plus brillants compétiteurs et leur a remis un trophée lors de la traditionnelle AG. Ont été récompensés tous les compétiteurs du ROC ayant fait des podium dans des compétitions régionales ou nationales.

En VTT : Axel Ciriego, Maxime Ciriego, Benjamin Durville, William Pierre, Eric Esmenjau, Luc Esmenjau Hugo, Maillet.





Au karate : Océane Gauche, Joanna Fitch, Camille Valloire, Carole Mandaroux, Céline Belleville, Charlotte Peloso, Simon Desbuisson, Loïc Chuiton, Kévin Guibert, Léa Gagliardo, Aurore Grand-Clément, Lucien Belleville, Mathis Gavillon, Benjamin Courdier.



ndlr : au classement du rire et de la bonne humeur, le karaté (photo à l'appui) arrive net vainqueur contre le VTT. La présence de filles y serait elle pour quelque chose ?

Escalade

Le ROC propose de lancer une activité ESCALADE à partir du printemps prochain.

Cette activité se déroulerait surtout sur rochers d'escalade, en extérieur.

Mais il pourrait y avoir en fonction du temps des séances en salle (Espace Vertical). Les séances seront encadrées par un instructeur d'escalade Brevet d'Etat.

Le projet sur 2007 serait : un stage pendant la 2^{ème} semaine des vacances de Pâques puis 2 cycles de 5 séances les samedi après-midi pendant le dernier trimestre scolaire

Une information plus complète ainsi que les formalités d'inscription seront communiquées fin février par l'intermédiaire des Brèves.

Le montant pour 5 demi-journées dépendra du nombre de participants, avec un maximum de 9 par encadrant. Il y aura possibilité de faire 2 groupes si le nombre est au moins de 14.

Les participants devront avoir ou prendre une inscription à un Club de montagne (CAF ou FFME).

Si le succès est au rendez-vous nous pourrions envisager l'année prochaine d'augmenter les nombres de séances, de proposer des activités complémentaires (Via Ferrata, Canyoning), courses en montagne...

Pour toute information complémentaire contacter Sophie ou Jean-Marc Belleville

AFR

L'AFR vient de faire son assemblée générale annuelle, doublée cette année d'une AG extraordinaire.

Je souhaite remercier tous les présents et les personnes représentées. En effet, nous étions beaucoup plus nombreux que les années précédentes, et le bureau vous remercie de votre soutien.

Le nouveau bureau a donc été élu, avec 2 personnes supplémentaires. Elles sont les bienvenues.

Nous sommes de plus en plus nombreux, 153 personnes à ce jour pour la saison en cours. Le bureau est maintenant proportionné aux nombres d'adhérents.

Après quelques années de bons et loyaux services, il est important de noter que la secrétaire, la trésorière et le président souhaitent passer la main. Alors n'hésitez pas à nous contacter et à venir nous rejoindre. Vous ne serez pas seuls : le conseil d'administration, les conseils et les formations Familles Rurales sont un bon support.

L'AFR

de la terre au bois,
de la guitare "classique" à la danse "moderne",
de la tranquille aquarelle au Hip Hop agité,
des fois c'est le cirque, et il faut élever la voix,
et tout s'arrange grâce à la magie du théâtre.

Cette implication est aussi l'occasion de tisser des liens avec les familles revéloises.

Les nouveaux statuts ont également été votés. Cela va nous permettre d'obtenir un agrément Jeunesse et Sport, et ainsi bénéficier de réductions de charges salariales. Cette réduction fera du bien aux finances de l'association qui a terminé l'année à l'équilibre ou peu s'en faut.

Longue vie à l'AFR, et à la vie de village.

Patrick MIGNOT, pour le bureau de l'AFR



Activité Guitare

Une représentation des enfants aura lieu en juin avec Monica Hönle, date à définir.



Composition du bureau

Président : Patrick Mignot 04.76.89.81.03
Vice-président : Laurent Depré

Trésorière : Aline Croisat 04.76.89.82.79
Trésor. Adj : Dominique Capron
04.76.89.84.56
Secrétaire : Christine Eynard 04.76.89.84.90
Secrétaire Adjointe : Caroline Gomez

A noter sur vos tablettes

Activité Théâtre

En liaison avec le C8, une **représentation Théâtre Adultes et Enfants** aura lieu le **12 mai 2007 à la Salle de l'Oursière**. Les réservations seront obligatoires.

Un **spectacle exclusif des enfants** aura lieu le **2 juin**.

Activité Placement de la Voix

Une nouvelle activité va démarrer au cours du 2^{ème} trimestre. Les cours seront donnés par Jacqueline Choley. 4 à 5 cours auront lieu un vendredi par mois, à partir de février, de 19H00 à 21H00, à la Grange Freydane.

Cette activité est destinée à ceux et celles qui souhaitent connaître ou améliorer le placement de leur voix (chant, théâtre, conférences, réunions, ...).

Contacts :

Dominique Capron (04.76.89.84.56)
Christine Eynard (04.76.89.84.90)

Pour le Bureau, Christine

« Le Perlet » nouveau est arrivé !



« J'étais né pour
rester jeune et j'ai eu
l'avantage de m'en
apercevoir, le jour où
j'ai cessé de l'être. »

(Georges Moinaux alias
Courteline)

Démographie, longévité accrue, nature du vieillissement (un senior de 60 ans est aujourd'hui plus actif que ses aînés au même âge), il est un fait réel : la population évolue et les attentes changent. Il est donc important de s'adapter, de diversifier les activités. Bien sûr, il n'est pas question de remplacer les activités existantes.

Dans ce sens et impulsé par une équipe motivée, le club du Perlet, riche de plus de 70 adhérents, est décidé à ouvrir en grand ses portes à de nombreuses activités pour aider tous les seniors, du jeune couple de retraité, au plus ancien à entretenir la forme par des activités sportives (vélo, gymnastique, marche, aquagym, etc.), à s'enrichir au travers des sorties touristiques et par l'acquisition des connaissances (informatique, travail de la mémoire, etc.), le tout dans une ambiance d'amitié.



Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle du *Club senior du Perlet* s'est tenue à la grange Freydane le 10 janvier 2007 devant une assemblée bien fournie (70 participants), et en présence de M. Bernard Michon, Maire de Revel.

Cette réunion très studieuse s'est terminée en salle J. Riboud dans la bonne humeur, par un sympathique déjeuner auquel étaient conviés M. Le Maire, Mme Billard, adjointe du CCAS, ainsi que le Père Ginet, Curé de Revel ; repas servi agréablement par Brigitte Sylvestre et Sylvie David.

Préambule

La nouvelle Présidente du club, Madame Hélène Boussant, remercie toutes les personnes pour leur participation à cette assemblée générale annuelle du club qui fête ses 22 ans d'existence. Le club compte pour l'instant 74 adhérents.

Elle déclare que le bureau a élu, à l'unanimité, Monsieur Roger Tatin, Président d'honneur.

Elle remercie vivement M. Bernard Michon, Maire de Revel de sa présence et d'avoir réservé cette journée au club.

Conseil d'administration et membres du bureau (soulignés)

Robert Angelier, Roger Banchet, André Bérard, Nicole Bernard (Secrétaire adjointe), Hélène Boussant (Présidente), Margaret Gandola (Trésorière adjointe), Gérard Gineste (Trésorier), Monique Gonon-Pradel (Présidente adjoint), Jacques Goze (Secrétaire), Georges Jacquet, Alice Séon, Roger Tatin, Alfred Vial, Béatrice Whermuller



Bilan financier

Gérard Gineste (trésorier) indique que la situation financière du club est saine. Le transfert des comptes au Crédit Agricole a été effectué. A ce jour, le solde du compte est de 1000 Euros et celui du livret A de 700 Euros.

Présentation des activités

S'appuyant sur les réponses au questionnaire remis aux quelques 200 personnes de plus de 60 ans de la commune, le Bureau du Perlet propose les activités les plus diverses :

Initiation à l'informatique
(Contact Gérard Gineste
04 76 89 80 32)

Cette initiation permettra d'utiliser l'Internet (navigation et messagerie) et un traitement de texte. Suivant le nombre de personnes intéressées, cette initiation pourra se faire en s'intégrant dans une structure de formation payante, par une formation à domicile, ou en utilisant, si cela est possible, le réseau de la Mairie (à confirmer). Dans tous les cas, il est fortement conseillé et même indispensable, s'il

s'agit d'une formation à domicile, de posséder un P.C.

Activités sportives

Assurance: Le club n'ayant pas d'assurance pour couvrir les activités sportives de ses adhérents, chacun viendra avec son assurance, ou signera une décharge.

★ **Vélo** (Contact Robert Angelier 04 76 89 87 3 ou Gérard Gineste 04 76 89 80 32)

Il s'agit de pratique « douce » du vélo. Les balades se feront sur du plat (berges de l'Isère, tour du lac St André, lac du Bourget, lac d'Annecy, etc.)

Type de vélo : VTC. Chacun portera son vélo.

Les sorties auront lieu le dimanche matin entre 9h et 12h et seront décidées le mardi/mercredi précédent. Pour cela, on contactera Robert Angelier ou Gérard Gineste pour signaler sa venue.

Il est suggéré de créer également un groupe pour les personnes qui souhaitent « rouler ». Un appel au volontariat est lancé pour encadrer ce groupe.

★ **Natation / Aquagym** (Contact Jacques Goze 04 76 89 83 59)

La natation « douce » ou la gymnastique aquatique (Aquagym) sont des activités bien adaptées aux seniors, sans risque et accessible à tous, car il n'y a pas de contrainte mécanique. Ou, quand, comment ? Compte



tenu des fortes demandes dans ce type d'activité, nous allons essayer de nous intégrer dans une structure existante de la région et aviserons tout le monde sur la (les) possibilité(s) trouvée(s)

★ **Gymnastique « douce »** (Contact Lyliane Chabaud 04 76 89 81 17) But : Maintenir le plus possible ce dont on est capable de faire et l'améliorer. Cela passe par le travail de l'équilibre, la mobilisation articulaire (poignés, chevilles) et le renforcement musculaire (stretching). Le travail se fait en musique, au rythme de chacun.

Où et Quand ? Salle Freydane - le vendredi. Mme Chabaud propose de faire un cours d'essai. (les personnes intéressées la contacteront pour convenir d'une date)

★ **Randonnée pédestre** (Contact Dominique Béghin 04 76 89 85 49) M Béghin, passionné et expérimenté de la montagne, se propose d'encadrer des randonnées de quelques heures à la journée. En fonction de la demande, plusieurs groupes pourront être formés pour des randonnées de niveaux différents (moyenne montagne, et/ou plus musclé) Quand ? En semaine, excepté le jeudi.

Sorties touristiques (contact Robert Angelier et André Bérard 04 76 89 81 54)

Nous envisageons pour cette année: - une sortie d'un jour au printemps et une sortie de 2 à 3 jours, à l'automne. Nous avons d'ors et

déjà plusieurs propositions. Inscrivez-vous dès maintenant au(x) sortie(s) de votre choix afin d'organiser cela au plus tôt. Nous sommes, bien évidemment preneur de toute proposition ou suggestion.

■ Une journée pour 40/50 personnes

Lac d'Annecy 57€, journée médiévale en Maconnais 75€, journée Charolaise 63€, le Cerdon 53€, *journée en Bresse* 60€, le diois 51€, l'Ardèche 48€, le Beaujolais 50€, passion Provençale 69€, la foire St Ours Aoste Italie 31 janvier 39€.

■ Deux journées pour 40/50 personnes

Camargues 179€, Alsace 183€, Antibes 83€, Provence 159€, Lubéron 161€, les Calanques de Cassis 166€, Toulouse l'espace 212€, Vulcania l'auvergne 186€, les Cévennes viaduc de Millau 171€.

■ Trois journées pour 40/50 personnes

Alsace 278€, Toscane Florence 241€, Venise 342€, les lacs italiens 396€, Paris 420€.

■ Les promos actuelles pour l'automne 2007

Venise 5 jours 335€, Andorre 4 jours 328€, Toscane 5 jours 425€, Tyrol 5 jours 339€, le Rhin croisière 4 jours 499€, Tunisie 12 jours mai 829€, Maroc 12 jours mai octobre 1000€, Crète 8 jours mai septembre 800€, Sicile 8 jours mai 1000€, Corse 8 jours mai septembre 1035€, Irlande 8 jours juillet 1140€, *Chine 13 jours octobre 1838€*, Egypte 13 jours juin octobre 1090€, Russie 11 jours août septembre 1760€. ✓ **Activités ludiques**

Jeux de société, le mercredi après-midi, salle J. Riboud

✓ Expositions, spectacles, foires

Un calendrier de sorties sera proposé (déplacement en bus, minibus ou voiture, selon le nombre).

✓ Autres activités

En fonction de la demande, des ateliers de théâtre, de travail de la mémoire et autres pourront être mis sur pieds.

■ Intervention de M. le Maire

M. Le Maire expose l'étude de gérontologie actuellement menée par la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne. Cette étude est axée sur les besoins des personnes vieillissantes (maintient à domicile, lit en long séjour). Pour compléter cette étude à laquelle

le club sera associé, une enquête est en cours ; tous les seniors sont donc invités à répondre à cette enquête visant à connaître les besoins et attentes de la population en matière de transport, d'hébergement, de repas et de soins à domicile

A ce propos, une réunion est organisée le 24 janvier à 14H00 en Mairie de Revel par le CCAS et sera suivie du tirage des rois.

■ Communication

Afin de faciliter la communication, les informations de tous ordres (Compte rendu des réunions, questionnaires, inscription aux activités, etc.) seront affichées sur un panneau dédié au club, en salle Jean Riboud, en plus des articles sur la revue « Revel Dialogue ». En outre, un calendrier de sorties pour tel ou tel spectacle ou exposition sera proposé (déplacement en bus ou voiture individuelle, selon le nombre).

Comité des Fêtes

Cette année le **Père Noël** est passé par Revel très tôt, et nous a offert le 9 décembre un spectacle par la compagnie « Les Zinzins », aux sons de la langue portugaise et d'une clarinette basse : un drôle de gnome à une jambe (le sassi) est venu en aide à un petit héros brésilien pour délivrer sa cousine d'une terrible dragonne ; les enfants ont participé à l'heureux dénouement de cette aventure, les uns masqués, les autres armés de bâtons



imaginaires ou de triangles...

Après le goûter offert en partie par le Supermarché Casino du Versoud, la tombola a été tirée, faisant de nombreux heureux grâce aux magnifiques lots offerts par l'Hypermarché Carrefour d'Echirolles, l'Intermarché de Domène, et le Gamm'Vert de Lancey. Un **grand merci à ces sponsors** qui nous ont permis de vous présenter ce spectacle.

le 15 décembre 2007

un spectacle haut en couleur
pour célébrer dans la joie
les **10 ans** d'existence
du spectacle des enfants !

Parmi les événements au programme cette année, vous pouvez bien sûr compter sur le **vide-grenier en mai** : pensez-y lors de votre grand ménage de printemps !

Quant à **la Vogue**, le manque de bras rend particulièrement pénible le démontage et le rangement du dimanche, ce qui risque de nous conduire à mettre fin à cet événement... Nous lançons donc un **appel vigoureux aux bonnes volontés**, qui après avoir festoyé, sauront rejoindre l'équipe aux bras tout aussi vigoureux le lendemain ! Alors pour ne pas voir la vogue disparaître faites vous connaître rapidement auprès des membres du cdf.

Pour finir, nous vous souhaitons une **BONNE ANNEE 2007**, et nous vous proposons de la commencer en beauté lors de la **soirée Diots** à laquelle tous les Revelois sont conviés pour se régaler autour de l'alambic : quoi de plus délicieux, réconfortant, et même diététique (?!), pour finir la soirée la traditionnelle soupe à l'oignon.

La cantine de Revel et St Jean Le Vieux

Dans le dernier numéro du Revel Dialogue nous avons décrit l'organisation des temps repas et présenté les choix de l'association quant aux menus et approvisionnements de produits locaux. Voyons ici comment fonctionne l'association et donnons quelques repères chiffrés.



L'assemblée générale de l'Association a eu lieu le 21 octobre 2006.

Le fonctionnement de l'association, rôle des bénévoles, des Mairies

La cantine est une association loi 1901 « Association pour un restaurant scolaire de Revel et St Jean le Vieux ». Elle est composée de toutes les familles inscrites. Un conseil d'administration est élu pour en assurer la gestion.

L'association embauche directement la cuisinière. Les autres membres qui interviennent à la cantine sont salariés par la Mairie de Revel qui facture les prestations à l'association.

Les membres de l'association se sont répartis les tâches à effectuer :

Facturation aux familles et aux Mairies (CCAS) des repas, encaissement des chèques remis par les familles, les paiement des factures aux fournisseurs, les fiches de paie de la cuisinière, les déclarations URSSAF, le suivi de la trésorerie, les relations aux Mairies, le suivi du personnel et de l'organisation en général, les renseignements téléphoniques

aux familles, les inscriptions, les relations à l'école, l'organisation des repas exceptionnels (type pique-nique), le suivi des CCAS, etc.

Depuis octobre 2006 l'association est composée de 7 membres qui se chargent de faire fonctionner tout cela : Mireille BERTHUIN (présidente), Martine RITTER (trésorière), Fabienne BEOLET (trésorière adjointe), Barbara DELGADO (secrétaire), Sandrine GAYET (membre et future trésorière), Coralie BOURDELAIN (membre), Florence MANITE (membre).

L'association a besoin de se renouveler. Les enfants grandissent, les engagements de chacun se modifient. L'an prochain une nouvelle trésorière remplacera Martine. Fabienne cherche elle aussi une relève pour la partie facturation aux familles et plannings. Les parents d'enfants qui fréquentent la cantine doivent venir aux assemblées générales et s'engager pour que ce service de qualité continue.

La Mairie de Revel met à la disposition de l'association les locaux, leur entretien, le chauffage, l'eau, le gaz. Elle s'occupe aussi des investissements, en collaboration avec l'association. Les travaux demandés par l'association sont réalisés par les services techniques de la Mairie.

Les CCAS des Mairies de Revel et St Jean le Vieux versent une participation financière aux familles en fonction des quotients familiaux. Pour chaque repas pris à la cantine, un enfant dont la famille a un quotient compris entre 0 et 403 € paiera 2.18 € le repas. La Mairie verse le reste à la cantine. Le prix d'un repas est de 5 € pour une famille dont le quotient est supérieur à 965 €.

Le prix est composé du coût des denrées et du temps de travail de l'ensemble de l'équipe d'encadrement.

La cantine en quelques chiffres

Pour l'année scolaire 2005/2006, 85 familles ont inscrit 120 enfants à la cantine.

Plus de 9 000 repas ont été servis. Ce chiffre ne cesse d'augmenter sur les 6 dernières années. Il représente 2 000 repas de plus par rapport à 2002/2003.

Ceci est dû aux règles appliquées depuis 2003/2004. Une régularité est demandée dans les inscriptions. Par ailleurs les familles ayant des enfants en maternelle sont de plus en plus demandeur de ce service pour leurs enfants.

En 2006/2007, 91 familles sont inscrites pour 128 enfants. Nous avons servi 4 090 repas au premier trimestre, 70 repas par jour en moyenne. Le lundi : 65, et jusqu'à 82 le vendredi, jour le plus fréquenté cette année. Pour les familles qui peuvent choisir les jours (formule tickets en petite et moyenne section) privilégiez donc les lundis.

La salle Jean Riboud ne peut recevoir plus de 42 enfants par service. Nous sommes donc au maximum des capacités d'accueil le vendredi.

Les plannings prévisionnels pour janvier à mars 2007 ne prévoient heureusement pas plus de 80 enfants par jour.

Le premier trimestre a aussi été marqué par de nombreuses modifications d'inscription, sans prévenance pour la plupart. Comme nous l'avons communiqué aux familles, compte tenu des effectifs et de la place disponible,

les modifications sont tolérées dans la mesure où elles sont **exceptionnelles** et justifiées (modification de situation professionnelle, déménagement). Elles se font avec l'accord de Mireille Berthuin (qui fait le lien avec le bureau et la cuisinière Sylvie David) et non pas en laissant un message sur le répondeur de la cantine.

La limite réside donc aujourd'hui dans l'accueil salle Jean Riboud. Le bruit et la promiscuité restent des problèmes à résoudre.

Les bénévoles de l'association vont progressivement passer le relais, nos enfants grandissent. Chaque parent peut s'investir pour continuer à faire vivre l'organisation de repas préparés sur place et ne pas faire le choix d'une restauration industrielle. Un beau projet arrive dans les années à venir avec la construction d'une nouvelle cantine. Les nouveaux membres auront alors les moyens pour continuer à faire vivre un service de qualité.

Mireille BERTHUIN



Rappelez-vous du 25 mars 2006 :
[Autour du four à pain du village.](#)
Moments magiques : allumer le four,
enfournement la pâte amoureusement
pétrée, sortir la fournée qui embaume,

Craquer pour une tartine d'un pain encore
chaud pour laquelle on aura choisi avec
gourmandise une des confitures maison
apportées par l'un ou par l'autre ...

Les regards se remplissent de souvenirs que
fait ressurgir l'odeur du pain tout juste sorti du
four. La nostalgie des bons temps passés en
ce lieu convivial se raconte sur fond
d'émotions olfactives.



Merci au Revel Dialogue pour avoir relayé
l'information en photos en Mai 2006.

On remet ça avec les...

**Festivités « Autour du four à Pain » :
Samedi 5 mai, dès 9h, Maison Guimet**

Après avoir vérifié par deux fois le bon état de
fonctionnement du four à pain de Revel, nous
voulons proposer une manifestation plus large,
ouverte à tout le village et en faire un temps
fort d'échanges sur la qualité de l'alimentation,
les risques environnementaux générés par
l'agriculture intensive et l'alimentation issue de
la production industrielle.

Au programme de la journée :

Dès 9h, Atelier de pétrissage et de
façonnage du pain : Un rendez-vous familial
pour petits et grands,

Au gré de vos envies, apportez vos
ingrédients, pour plus de saveurs à découvrir
ensemble (conseils de "spécialistes" assurés)

Venez pétrir le matin, enfournez dès 13h
autour d'un petit apéro, avec musique et petite
restauration ou repas sorti du sac.

A 14h30, spectacle de clown sur les
OGM, avec Manicomi Théâtre.

A 16h30, film « Pesticides, non merci »
suivi d'un débat,
présentation de l'association « Terre de Liens -
Grésivaudan »

En début de soirée, Soupe aux orties et tartes
maison.

Dès 20h, bal folk suivi d'une scène ouverte :
bienvenue aux musiciens de tout horizon !

Venez apprendre des pas simples de
farandoles, de danses de couple ou
simplement écouter les airs entraînants de la
Musik' Trad'.

**L'APPAR
et le Moulin à Huile de Revel**



L'assemblée Générale
de l'APPAR (Association
pour la promotion du
patrimoine Agricole de
Revel), le 28 novembre
2006, a vu le nombre
de ses adhérents
considérablement

renforcé, et l'émergence d'un CA plus étoffé.
Nous sommes heureux d'accueillir aujourd'hui
des jeunes et moins jeunes mouliniers, Revélois
de toujours ou plus fraîchement installés.

L'animation novatrice et réussie du comice
Agricole Revel-ST Jean, le 4 septembre
dernier, en partie prise en charge par
l'APPAR, a constitué un difficile challenge
pour tous les acteurs de cette mémorable
journée, et n'est sans doute pas étrangère à
cette montée en puissance.

L'huilerie de Revel, composante essentielle de
ce patrimoine, remise en état de marche après
45 ans de léthargie, par une poignée de
Revélois enthousiastes, sous la houlette du
regretté Jean-Pierre Giroud, reprend du
service en 2003.

Trois ans plus tard, le résultat de ces efforts
sont éloquentes : 3 tonnes de cerneaux
pressés pour plus de 140 producteurs de noix,
des centaines de litres d'une huile de noix
renommée, distribuée ici et outre monts, bref

une activité qui ne se dément pas, à laquelle s'est rajoutés les services d'une casseuse de noix.

L'huilerie de Revel est ouverte aux usagers et au public intéressé les vendredi et samedi, sur RDV pour les prestations (tél : 06 74 53 60 12), du 15 décembre au 31 mars.

Le nouveau bureau est formé de :

Robert Angelier, président ;
André Polliet, Vice-Président ;
Roger Charrel, Trésorier ;
Philippe Desbuisson, Trésorier adjoint ;
Marc Boussan, secrétaire.



Clients, curieux, amateurs d'une huile de qualité, vous serez accueillis cordialement lors de votre visite par l'équipe des Mouliniers.

A bientôt en notre moulin.

Les Mouliniers de Revel

C8-CE

Comme chaque année décembre a été l'occasion de réunir tous les jeunes de Revel dans la salle de l'Oursière entièrement restylée en discothèque et renommée pour l'occasion "Le 11-17"

Une soirée "interdite aux adultes" ou plus de 130 jeunes ont passé dans une ambiance de fête une bonne partie de la nuit à danser...

C'est pour le C8 toujours la même satisfaction de voir qu'autant de jeunes savent garder simplicité et spontanéité.

Un grand merci à Antoine, Lucien, Kevin et Thomas pour la mise en oeuvre, et à tout ceux qui sont passés le lendemain pour aider.

Nul doute que le C8 vous donne rendez vous ... en décembre 2007 Plus que onze mois à patienter !!!



ADMR



LE GRAND COLON

L'association ADMR le Grand Colon, qui vient de fêter ses 20 ans, couvre les communes de Revel, Saint-Jean-Le-Vieux et La Combe de Lancey. Elle est gérée uniquement par des bénévoles avec le soutien de la fédération départementale ADMR située à St Martin le Vinoux .

Nous vous rappelons que le but de l'ADMR est de simplifier la vie au quotidien, pour continuer à vivre chez soi.

Cette association intervient auprès :

- * des personnes âgées (courses, garde à domicile, ménage, préparation des repas, aide à la toilette...)
- * des personnes handicapées (repas, ménage, repassage, garde à domicile...)
- * aux familles cas de difficultés passagères ou durables (grossesse, naissance, maladie...).

L'ADMR n'est ni une association caritative, ni humanitaire. Ses services sont payants mais les sommes facturées par l'ADMR donnent droit à des réductions fiscales et peuvent être, pour partie, prise en charge par différents organismes sociaux.

Vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, contactez Monique Bœuf au 04 76 71 25 27.

Vous avez besoin d'une aide, contactez, pour Revel, Nicole BERNARD au 04 76 89 82 40.

Dépannages Informatique

à domicile

Déplacement offert sur Revel

Ivan MACHETTO

La Bourgeat - REVEL

N° SIRET:43316046200027

04 76 89 85 66 / 0678 807 237

Toute l'équipe du marché de Revel souhaite une bonne année à ses fidèles clients



Les fruits bio de Fred venus tout droit de la drôme
Même quand il n'a pas plus rien à vendre, il vient nous voir en promenant son chien !

Mathieu, le dernier venu sur le marché.
Installé à Revel, il nous confectionne des plats cuisinés (couscous légumes, homos),
des pains du berger et des gâteaux.
Le tout en bio



Une affaire de famille : Marc à l'épicerie avec sa sœur nous sert, viande, légumes et produits secs.
Le reste de la famille Rafaelli sur le marché nous sert les produits laitiers de la ferme.





Les arêtes à la pince à épiler,
et avec le sourire !
On comprend mieux le succès de
Gérald



Les pains, viennoiseries, tartes, pizza et
autres meringues des Giroud, le tout cuit au
feu de bois à la Bourgeat.



Les fromages de chèvre de la ferme
Burnet. De toutes les formes et toutes
les couleurs

Xavier et ses légumes qu'il cultive
amoureusement à Crolles
Le style !!!



Le marché de Revel ! A consommer sans modération

La Vie Revéloise, L'Avis Revélois

État Civil...

Naissances

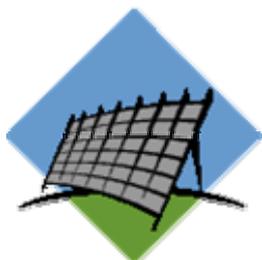
- ✧ PETIT-PINAMONTI Camille Charlotte, le 19 septembre 2006
- ✧ GADEBOIS Olivier, le 13 octobre 2006
- ✧ MAYORGAS Roméo Onnik Antoine, le 04 novembre 2006
- ✧ LENOIR Florian Alain Raymond, le 21 décembre 2006
- ✧ CORNIER Iris Raffaella Julienne le 11 janvier 2007

Décès

- ✧ GREY épouse NICOLAI Marie Rose, le 18 octobre 2006

Un grand merci à l'ACCA pour la plaque en mémoire de mon grand-père.

Nicolas Nief



Panneaux solaires

Des panneaux rectangulaires de couleur foncée sur les pentes de toits orientées sud fleurissent à Revel et ces maisons équipées de dispositifs de chauffe eau solaires sont mêmes

majoritaires dans certains quartiers de Revel.

Des toits mal orientés, qu'à cela ne tienne, les panneaux seront installés sur une structure (abris de jardin...) indépendante ou même fixés au sol dans un coin du jardin.

Des panneaux photovoltaïques font également leur apparition ; une fois encore, les Revelois sont à la pointe sur des actions de protection de l'environnement.

Plusieurs modes de subventions existent (région, Espace Belledonne, crédit d'impôts. Frappez juste à la porte de l'un des utilisateurs revelois, ils seront ravis de vous renseigner.

Dominique Maillet

Du nouveau dans les jardins Le BRF ou bois Raméal Fragmenté

Le jardin potager, une activité traditionnelle des gens de la terre mais aussi un passe temps très prisé des Revelois.

Le potager, c'est le plaisir de voir pousser et déguster ses propres légumes mais après 2 ou 3 saisons de production, tous les jardiniers savent que sans un bon apport, la terre s'épuise et ne donne plus guère. La technique la plus communément utilisée pour fertiliser la terre est l'épandage de fumier. Mais encore faut-il pouvoir se le procurer et le transporter !

Une alternative existe aujourd'hui et qui a l'immense avantage d'éviter ces feux de bois d'élagage qui empoisonnent nos week-end d'automne : Le BRF ou Bois Raméal Fragmenté.

Le bois Raméal correspond à l'extrémité des branches de feuillus de moins de 5 cm de diamètre. Ces petites branches concentrent en effet 80% des nutriments de l'arbre et leur lignite est encore soluble, elles peuvent donc enrichir votre jardin.

La technique du BRF est la suivante :

- * Elagage avant la descente de la sève.
- * Broyage (utilisation d'un broyeur de jardin)
- * Epandage sur une surface de 3 à 5 cm
- * Incorporation sur 3 à 5 cm d'épaisseur avant le début des cultures

Durant les 3 à 4 semaines qui suivent, on assiste à un développement naturel de champignons qui digèrent la lignine et génèrent une quantité d'humus capable de fertiliser le sol pendant au moins 3 ans. De plus, le BRF améliore la structure du sol et réduit les besoins en eau (technique utilisée avec succès sur la Causse).

Pour tout renseignement

<http://www.aggra.org/>

<http://www.lesjardinsdebrf.com/>

Dominique Maillet

Stop

- * Un truc de jeunes qui n'ont pas le permis !
- * Un moyen de transport de secours quand sa voiture est en panne !

Le stop c'est ça mais c'est aussi un mode de transport à part entière pour les adultes revelois qui veulent apporter leur petite contribution à la préservation de l'environnement.

Bien sûr, il ne faut pas habiter dans un hameau trop excentré et peu passant. Bien sûr, il ne faut pas être pressé à la minute mais quand les conditions sont réunies, le stop est réellement un plaisir et un bon moyen d'échanger avec des Revelois que l'on a pas l'habitude de rencontrer.

Dominique Maillet

Un nouveau prêtre a revel.

Arrivant sur ce territoire entre Murianette et Champ près Froges, Revel et Laval, et commençant à le parcourir, je ressens le besoin de rencontrer toutes celles et ceux, jeunes et adultes qui peuvent m'aider à rejoindre cette humanité d'une partie de la rive gauche de l'Isère.

J'exerce depuis septembre mon ministère dans l'ensemble de la Paroisse « La Croix de Belledonne » aux côtés du Père Jean Meynier et j'ai emménagé, peu avant Noël, dans la cure de Revel où vous pourrez me joindre.

Je crois que, pour être proche de tous, il me paraît essentiel de me présenter un peu à cette communauté humaine.

Né dans les coteaux de la Bièvre à St-Michel-de-St-Geoirs, je suis le troisième



enfant d'une famille de cinq garçons et une fille. Mes origines rurales et mes longues années d'un ministère pastoral dans l'agglomération de Grenoble me rendent proche de tout milieu. J'ai aussi vécu la guerre d'Algérie qui a marqué toute une génération, et qui a été pour moi un appel fort à m'engager en Eglise pour témoigner de l'Espérance que venait conforter d'ailleurs le concile Vatican II en 1962. Un souffle de renouveau (aggiornamento) traversait notre Eglise. La déclaration du concile sur l'Eglise dans le monde de ce temps s'ouvrait par ces mots :

« Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ. Il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur coeur » Ce concile nous rappelait aussi à nous prêtres ou futurs prêtres « Pris au milieu des hommes, les prêtres vivent avec les autres hommes comme des frères... »

Ce qui est important pour nous, c'est de nous éveiller toujours plus à cette présence de Dieu parmi nous et en nous, pour accomplir au mieux notre mission commune. Je compte sur la bonne volonté de chacun et chacune pour former un peuple de partage, solidaire et serviteur de tous.

Père René Ginet

BIENVENUE à Revel, Père Ginet !

Nous avons déjà rencontré le Père René Ginet en partageant la galette des Rois, le 13 janvier dernier, ou lors de célébrations à Revel.

Le Père René Ginet, discret sur ses nombreuses autres activités, est aussi le prêtre qui accompagne les équipes du Secours Catholique, les équipes qui célèbrent les funérailles au Centre Funéraire Intercommunal de La Tronche et qui assure le lien avec les prêtres africains dans le diocèse.

Si REVEL m'était conté.

Une coutume encore vivante sur Revel il n'y a pas si longtemps... La Fête des conscrits...

Vous connaissez ? non pour la plupart d'entre nous mais ce mot conscrit éveille bien des souvenirs dans la tête de beaucoup de Revélois..



La coutume voulait que tous les jeunes gens qui ont atteint l'âge du service national dans l'année civile arrivant (20 ans dans

l'année), se rassemblent et fêtent ensemble cet événement. Il y a longtemps les jeunes hommes se rassemblaient le premier jour de l'an et partait en fanfare et trompettes chercher les filles de 20 ans dans le village et les hameaux pour fêter avec elles cet événement. Cocardes au veston, trompette à la bouche et corbeilles de fleurs pour les filles. Histoire de faire la fête avant de partir au service, de créer peut être des liens .et sans oublier la pause photo pour commémorer cet événement.

Puis la coutume à évoluée dans les année 1960-1970 : les jeunes de Revel fêtaient les conscrits à l'âge de 19 ans puis à l'âge de 20 ans, avant que cette fête ne disparaisse définitivement de Revel il y a une bonne trentaine d'année, même si quelques anciens se rassemblent encore à chaque décennie pour faire la fête ensemble.

Et si les jeunes de Revel la faisaient revivre à nouveau ! On vous lance ce défi. Le C8 est prêt à vous y aider à condition que vous soyez moteurs. Alors !

Mais nous sommes toujours à la recherche de vieilles photos (en prêt) ou d'anecdotes pour enrichir notre base de données « Revel, mémoire d'autrafé... ».

Vous connaissez l'origine d'un lieu dit, d'un monument, d'une histoire, d'une anecdote ou tout autre chose qui mériterait d'être connu par les revélois d'hier, d'aujourd'hui et de demain, alors adhérer à notre projet de vous raconter l'histoire de Revel à travers le temps.

Contact : P. Desbuisson – Les Roussets, tél : 04 76 89 80 72





Petites Annonces

* Gîte 2 étoiles à louer ! Notre gîte est totalement indépendant et entièrement équipé. Capacité d'accueil : 2-4 personnes. 2 grands lits, 1 salle de bain avec douche, 1 grande terrasse avec salon de jardin, 200 m² de jardin. Location possible pour 1 nuit, 1 week-end ou à la semaine. Contact : 04.76.89.12.90 ou par mail : jose.delgado@club-internet.fr

* Vends 50 Beta RR sm, jan 2004, 6800 Km, TBE, 1850€ (prix argus) tél : 0688868936



* Vds poêle à bois (vitré) grosse capacité : 230 ,00 € 06.03.40.43.57

* Un seul coup de téléphone et deux chances de pouvoir faire garder vos enfants, le soir en semaine ou le week end.

Caroline et Hugo Maillet 04 76 89 84 60.

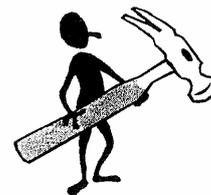
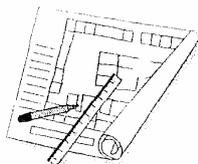
* Cherche étudiant(e) ou personne disponible pour soutien devoirs scolaires niveau sixième, régulièrement en fin d'après midi les Lundi et Mardi (Revel village). Possibilité chèque emploi service. Contact 06 70 50 06 99.

* Vend piano droit marque Holstein 800 € Famille Maillet 04 76 89 84 60.

ENTREPRISE PEYRAUD

Maçonnerie - Charpente - Couverture

Traitement des Bois



Les Geymonds 38420 REVEL

Tél : 04.76.89.81.07

Fax : 04.76.47.23.98



Agenda

Février

- ☞ Vacances de février
- ☞ Ouverture du centre de loisir

Mars



Avril

- ☞ Vacances de printemps
- ☞ Ouverture du centre de loisir
- ☞ 2^{ème} semaine
- ☞ Stage escalade avec le ROC

mai

- ☞ Samedi 05
 - ☞ Dimanche 06
 - ☞ Samedi 12
- Fête du pain avec la PAQ
Course VTT à Freydière avec le ROC
Représentation Théâtre Adultes et Enfants, sur réservation

Réservez déjà votre 22 septembre pour une soirée « La santé est dans le pré »



Zanone Plomberie Chauffage Ventilation

**Chauffage Fioul, Gaz Naturel et Propane
Energies Renouvelables**

Bois - Solaire - Photovoltaïque - Pompe à chaleur



**Zanone
Pascal**

Charrière Neuve 38420 REVEL - Tél./Fax : 04 76 89 86 27

zpcv.zanone@wanadoo.fr

SARL au capital de 50 000 € - RCS Grenoble 492 027 164 - N° Siret 492 027 164 00010 - APE 453E
TVA Intracommunautaire FR09492027164